

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES

Echelle : 1/5 000^e

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 20 juillet 2019 approuvant le plan local d'urbanisme (PLU)

Mairie Publique de Crotelles Locales - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes - rue Auguste Renour - B.P. 6509 - 64009 PAU CEDEX
Tel 05.59.93.84.59.47 - Courriel : services.urbanisme@pau.fr



100 0 100 m

Légende

- réseau hydrographique
- bâti (cadastre 2018)
- Servitudes d'utilité publique :
 - I3 : tracé des canalisations de transport de gaz haute pression
 - I3 : zone des effets létaux
 - AC1 : monuments historiques
 - AC1 : périmètre de protection des monuments historiques
 - PT2 : zone de protection contre les obstacles
 - T5 : servitude aéronautique de dégagement

